



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

**Jeudi 06 mars 2025, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Madame Elsa Placi, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée citoyenne. Environ 30 personnes sont présentes. Elle remercie le délégué de quartier, Monsieur Gaudelin Suter, pour l'accompagnement du bureau et présente les membres du bureau.

Présentation des membres du bureau

- Madame Placi Elsa, présidente
- Monsieur Dowd Charles, vice-président, excusé
- Monsieur Métral Thibaud, secrétaire
- Madame Altwegg Laurianne
- Madame Dutoit Cloé
- Madame Mangé Mylène
- Monsieur Marullo Simon

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame Agnes Caperos et Monsieur Marc-Olivier Storrer s'annoncent pour cette fonction.

Bref rappel des outils à disposition

Madame Cloé Dutoit remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

Retours sur les propositions des assemblées citoyennes 2023-2024

Les membres du bureau résument les réponses aux résolutions et aux mandats citoyens des assemblées citoyennes 2023 et 2024. Les réponses complètes seront disponibles très prochainement sur le site internet de l'assemblée <https://www.neuchatelville.ch/ac-neuchatelnord> et auprès du guichet d'accueil.

Résolution « Appel au Conseil communal de répondre aux mandats citoyens »

Cloé Dutoit résume la réponse en expliquant que les Autorités ne s'attendaient pas à recevoir autant de mandats citoyens et pensaient que l'outil des projets citoyens serait plus utilisé. Néanmoins, il y a la volonté de répondre plus rapidement et le rythme des réponses a d'ailleurs augmenté ces derniers mois.

Résolution « Extension de l'horaire de service du funiculaire Ecluse-Plan, les vendredis et samedis soirs »

Cloé Dutoit indique que les horaires du funiculaire ont été étendus jusqu'à 0h45 les vendredis et samedis soir depuis le 15 décembre 2024. Un comptage sera effectué afin de pérenniser voir de rallonger l'horaire les vendredis et samedis soir.

Mandat citoyen « Lieu convivial autour d'un compost de quartier »

Cloé Dutoit explique que le Conseil communal privilégierait une action par le biais d'un projet citoyen. Le Service de la voirie pourrait appuyer une telle démarche, cela étant un déploiement du projet en plusieurs étapes semble plus réalisable.

Mandat citoyen « Pour remédier à la chaleur en été et à la grisaille en automne/hiver: Des trottoirs et des murs végétalisés »

Cloé Dutoit relate que plusieurs réalisations de ce type sont en cours dans la Ville de Neuchâtel. De manière plus générale, un crédit a été voté et prévoit des interventions pour améliorer l'impact environnemental.

Mandat citoyen « Pour une mobilité piétonnière sereine à la rue des Sablons »

Laurianne Altwegg résume la réponse du Conseil communal en indiquant que le secteur situé au nord de la gare subit une forte pression. En terme foncier, le trottoir nord est situé sur des parcelles privées ce qui donne peu de latitude à la Ville pour améliorer cette situation. En revanche, un passage piéton sera marqué dans la zone et à plus long terme, un projet de réaménagement de secteur sera évalué.

Mandat citoyen « Aménagement des Jeunes-Rives: Une vitrine en bois pour les artisans, producteurs, restaurateurs locaux »

Laurianne Altwegg indique que le réaménagement des Jeunes-Rives a nécessité une modification du plan d'aménagement auprès du canton et que la surface de nouveaux bâtiments est limitée. En revanche, la volonté de mettre en valeur des produits locaux et l'activité du secteur sont bien pris en compte notamment avec le « café-bain » prévu l'est du site.

Laurianne Altwegg signale que 7 mandats citoyens sont encore en attente de réponse.

Madame Morli Mathys donne un retour de son projet citoyen « Soirée de co-création pour l'intégration et la vie locale ». Elle indique que la soirée s'est très bien déroulée le 11 février avec la présence d'une dizaine de personnes.

Monsieur Nando Luginbühl explique que son projet citoyen de « Biblio-caissette » est en cours de réalisation. Il a eu contact avec plusieurs Services de la Ville et la mise en œuvre est prévue pour le printemps 2025.

Présentation et mise au vote des projets citoyens

Laurianne Altwegg explique que le budget 2025 pour les projets citoyens de l'assemblée de Neuchâtel Nord est de 19'600.-. Si les deux projets sont acceptés, l'assemblée citoyenne devra voter pour choisir quel projet sera retenu.

Premier projet citoyen : Construisons ensemble : Vers un quartier plus solidaire et engagé

Madame Morli Mathys présente son projet citoyen. Elle souhaite organiser trois soirées pour identifier les défis, co-créer des solutions et se doter d'un plan d'action. Un budget de 4'650.- est sollicité.

Deuxième projet citoyen : Microrampe de skate/trottinette à Puits-Godet

Monsieur Nando Luginbühl présente son projet citoyen. Il propose l'installation d'un module de skate/trottinette à Puits-Godets. Il présente une photo de l'emplacement ainsi qu'un devis pour le transport et l'installation de la rampe. Le budget sollicité est de 17'836.50.-

Résultat du vote

Construisons ensemble : Vers un quartier plus solidaire et engagé

oui : 9 voix / non : 13 voix

Microrampe de skate/trottinette à Puits-Godet

oui : 23 voix / non : 1 voix

Dépôt spontané d'une proposition

Monsieur Thibaud Métral rappelle que le dépôt spontané d'un mandat citoyen ou d'un projet citoyen doit se faire idéalement sur la base d'une idée déjà réfléchie. Cela permet d'avoir un avis de l'assemblée quant à l'entrée en matière pour la prochaine assemblée dans le but de déposer une proposition avant le prochain délai. En ce qui concerne la résolution, le caractère d'urgence doit être voté par l'assemblée afin de déterminer si elle doit être traitée le soir

Divers

Un résident prend la parole concernant le terrain de football de Maujobia qui nécessite un rafraîchissement. Le bureau lui propose de déposer une proposition lors de la prochaine assemblée.

Une résidente est à la recherche d'un local dans le secteur pour mettre en place un café proposant des boissons gratuites.

Prochaine date et délai de dépôt de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

Pour l'automne 2025, l'assemblée aura lieu le mardi 9 septembre à 19h30, la date du dépôt est fixée au jeudi 21 août.

La séance est levée à 20h50

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 6 mars 2025.

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal